

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-13 du 25 Janvier 1993

portant approbation du Bilan et des Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1991 de l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin (O.P.T.B.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-271 du 17 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et des Communications ;
- VU Le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU Le Décret N° 89-156 du 25 Avril 1989 portant approbation des Statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin et fixant sa dotation en capital initial ;,
- SUR Proposition conjointe du Ministre de la Culture et des Communications et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 Janvier 1993 ;

.../...

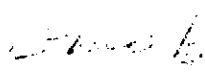
D E C R E T E :

Article 1er..- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1991 de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin, tels qu'ils figurent en annexe au présent Décret.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Janvier 1993

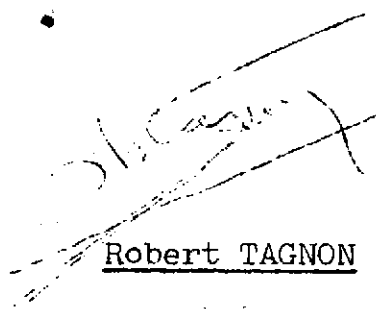
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

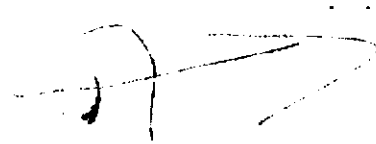
Le ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON

Le Ministre de la Culture
et des Communications,


Paulin HOUNTONDI

Ampliatiions : PR 6 AN 4 MESGPR 2 MCC 4 MF 4 MPRE 4 AUTRES MINISTE-
RES 20 GCONB 2 OPT 10 CCIB 2 UNB-FASJEP 2 JORB 2.-